

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00525 Numéro SIREN : 839 191 434 Nom ou dénomination : AFC INVEST 3
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2022 sous le numéro de dépôt 8943



SAS AFC INVEST 3

9 Place Bellevue

64200 BIARRITZ

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2021**
au **31/12/2021**

@com MERIGNAC
61, Rue Jean Briaud
33700 MERIGNAC
☎ 05 56 98 29 82

@com BORDEAUX
7, Avenue des Mondaults
33270 FLOIRAC
☎ 05 56 86 15 14

@com ARCACHON
30, Boulevard Chanzy
33120 ARCACHON
☎ 05 56 22 38 38

@com MIMIZAN
18, Avenue de Bayonne
40200 MIMIZAN
☎ 05 58 09 09 99

@com BISCARROSSE
67, Place Marsan
40600 BISCARROSSE
☎ 05 58 82 86 14

www.acomaudit.com

isabelle.sautanier@acomaudit.com ■■■ herve.irigoin@acomaudit.com ■■■ damien.gelineau@acomaudit.com



Sommaire

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

<i>Comptes annuels</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat</i>	<i>4</i>
<i>Annexe comptable</i>	<i>6</i>
<i>Détail des comptes</i>	<i>19</i>
<i>Dossier fiscal</i>	<i>25</i>

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brev ets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage inclus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)					
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	2 196		2 196	1 801
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	480		480	507
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 676		2 676	2 308
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 676		2 676	2 308

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Mission de Présentation des Comptes

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau	(4 194)	(3 088)
	Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées	(1 805)	(1 107)
	Total des capitaux propres	(4 999)	(3 194)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 087	287
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	5 435 153	5 063 153
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	7 675	5 503
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 676	2 308
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(1 804,94)	(1 106,52)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 675	5 503
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 810	1 079
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			1 810	1 079
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 810)	(1 079)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 810)	(1 079)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	288	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	288	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	283	28
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	283	28
RESULTAT FINANCIER		5	(28)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 805)	(1 107)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		288	
TOTAL DES CHARGES		2 093	1 107
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 805)	(1 107)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Mission de Présentation des Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 676** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **288** euros et un total **charges** de **2 093** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 805** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 279	1 279	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	917	917	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		2 196	2 196	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 435	5 435		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	153	153		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 087	2 087		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		7 675	7 675		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 087			

Produits à recevoir

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		917
Autres créances		917
Fournisseurs - avoirs non parv	917	

Charges à payer

31/12/2021

Total des Charges à payer		918
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		918
Fourn. fact. non parv.	918	

Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

"AFC INVEST 3"
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 1 avenue Victor Hugo 64200 BIARRITZ
839191434 RCS BAYONNE

DECISION DU PRESIDENT DU 28 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt huit juin,

L'actionnaire unique de la société "AFC INVEST 3" a pris au cours de la présente réunion tenue au siège social, les décisions ci-dessus relatives aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'assemblée est présidée par la SAS AFC PROMOTION, Présidente.

Madame la Présidente constate que le Commissaire aux comptes de la société, dûment convoqué est absent.

Constata que sont présents ou représentés à l'assemblée :

AFC PROMOTION	100 parts
Total des parts représentant le capital :	100 parts

Madame la Présidente dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée ;
- La copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes
- Le rapport de gestion établi par le Président
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021
- Les statuts de la société

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée qu'elle s'est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Approbation des comptes et conventions de l'exercice ;
- Quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes établi conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Questions diverses et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Lecture est donnée du Rapport du commissaire aux comptes.

La discussion étant close, le président met successivement aux voix, après lecture, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du bilan et du compte de résultat, et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels approuve la gestion de la Présidente pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que les comptes de cette période se traduisant par un stock 0 €, un total de bilan de 2 676 €, un chiffre d'affaires de 0 € et une perte comptable de (1 805) €.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE



"AFC INVEST 3"
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 1 avenue Victor Hugo 64200 BIARRITZ
839191434 RCS BAYONNE

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'actionnaire unique donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion pendant ledit exercice.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice 2021 de la façon suivante :

- **Report à nouveau** **(1 805) €**

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE.

QUATRIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, conformément aux dispositions de l'article 223 quater al.2 du C.G.I., prend acte qu'il n'a été exposé aucune somme au titre des dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du C.G.I.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE.

CINQUIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport et prend acte qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2021.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE.

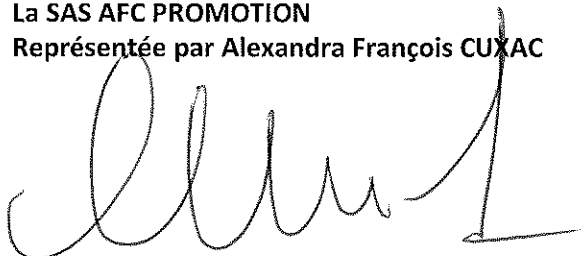
SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé après lecture.

La SAS AFC PROMOTION
Représentée par Alexandra François CUXAC



"AFC INVEST 3"
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 1 avenue Victor Hugo
64200 BIARRITZ
839191434 RCS BAYONNE

RAPPORT DU GERANT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 juin 2022
- exercice comptable clos le 31.12.2021 –

Art. L 223-26 du Code de Commerce

Nous vous avons réuni en assemblée générale afin de vous exposer de manière claire et précise la situation de la société durant l'exercice écoulé, vous faire part de son évolution prévisible, vous relater les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice social et vous indiquer les activités en matière de recherche et de développement.

Le présent exercice comptable, ouvert le 01.01.2021 et clos le 31.12.2021, d'une durée de 12 mois.

Produits d'exploitation	0 €
Charges d'exploitation	(1 810) €
Résultat financier	5 €
Résultat exceptionnel	0 €

Résultat net : perte

(1 805) €

Au 31.12.2021 le stock en cours est 0 €

La société n'emploie aucun personnel.

Au cours de l'exercice, il n'a pas été procédé à des investissements bruts.

Nous vous demandons, lorsque vous aurez entendu les informations complémentaires qui pourront vous être données lors de la discussion qui suivra de bien vouloir approuver les comptes et le bilan que nous vous présentons, adopter les résolutions proposées et nous donner quitus de notre gestion.

LA GERANCE,



FIDUCIE
CONSULTANTS

SAS AFC INVEST 3

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2021

SAS AFC INVEST 3
1 AVENUE VICTOR HUGO
64200 BIARRITZ

Société au capital de 1 000 €
RCS 839 191 434

Ce rapport contient 14 pages

A l'Associé unique de la société AFC INVEST 3,

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AFC INVEST 3 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

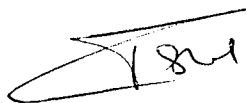
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction,

ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BALMA, le 13/06/2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MBE TOULOUSE



Isabelle POSTEL

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	2 196		2 196	1 801
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBLES	480		480	507
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 676		2 676	2 308
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 676		2 676	2 308

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Mission de Présentation des Comptes

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserv e légale		
	Réserv es statutaires ou contractuelles		
	Réserv es réglementées		
	Autres réserv es		
	Report à nouveau	(4 194)	(3 088)
	Résultat de l'exercice	(1 805)	(1 107)
	Subv entions d'inv estissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(4 999)	(3 194)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 087	287
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 435	5 063
	Dettes fiscales et sociales	153	153
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	7 675	5 503
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 676	2 308
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 804,94)	(1 106,52)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 675	5 503
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021		31/12/2020
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)			
	Montant net du chiffre d'affaires			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation (1)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation (2)			
	RESULTAT D'EXPLOITATION			

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 810)	(1 079)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des produits financiers	288 288	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des charges financières	283 283	28 28
RESULTAT FINANCIER		5	(28)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 805)	(1 107)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		288	
TOTAL DES CHARGES		2 093	1 107
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 805)	(1 107)



MBE Toulouse
Commissaire aux comptes

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 676** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **288** euros et un total **charges** de **2 093** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 805** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.



MBE Toulouse
Commissaire
aux comptes

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 279	1 279	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	917	917	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		2 196	2 196	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 435	5 435		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	153	153		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 087	2 087		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		7 675	7 675		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 087			

Produits à recevoir

		 FIDUCIE CONSULTANTS	MBE Toulouse Commissaire aux comptes	31/12/2021
Total des Produits à recevoir				917
Autres créances				917
Fournisseurs - avoirs non parv			917	

Charges à payer

 MBE Toulouse		31/12/2021
 IDUCIE CONSULTANTS Commissaire aux comptes		918
Total des Charges à payer		918
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		918
Fourn. fact. non parv.		918

Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00


MBE Toulouse
Commissaire
aux comptes